

Rebond de l'emploi en Ile-de-France au 3^e trimestre

Au 3^e trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France affiche une hausse trimestrielle de 1,4 %, avec plus de 64 500 emplois créés durant ces trois mois. L'allègement des mesures sanitaires durant l'été a logiquement permis la reprise d'un plus grand nombre d'activités, notamment dans le spectacle vivant, l'audiovisuel ou la restauration. L'industrie est le seul grand secteur à ne pas créer d'emplois ce trimestre même si le recul est moins marqué qu'au trimestre précédent. Le tertiaire hors intérim repasse en positif et l'intérim se redresse plus dynamiquement. La construction continue d'apporter une contribution positive. Le chômage partiel et les arrêts maladie facilités par les pouvoirs publics ont, dans le même temps, assuré le maintien de l'emploi de nombreux salariés dont les activités ne pouvaient pas reprendre ou subissaient une très forte diminution de la demande.

Le niveau d'emploi francilien affiche une diminution de 76 100 salariés sur un an (- 1,6 %). Dans le même temps, l'emploi national se contracte mais dans une moindre mesure (- 1,1 %).

En Ile-de-France, la masse salariale hors prime exceptionnelle de pouvoir d'achat augmente de 15,3 % en glissement trimestriel (après une baisse de - 15,5 % au 2^e trimestre). Cependant, son niveau reste en deçà des trimestres précédant la crise sanitaire. Le recours aux dispositifs de chômage partiel et d'arrêts maladie a été moins important durant ce 3^e trimestre mais a continué à substituer aux salaires des indemnités non-soumises à cotisations sociales et donc non comptabilisées dans l'assiette salariale suivie dans cette publication.

Au 3^e trimestre, plus de 1,5 milliard d'euros d'assiette lié aux indemnités de chômage partiel a ainsi été enregistré. Ce montant représente 3,1 % du total de la masse salariale plus chômage partiel versés (contre 10,4 % au 2^e trimestre). Les deux secteurs de l'hébergement et restauration et des transports et entreposage ont notamment eu un recours important à ces dispositifs avec des taux de chômage partiel respectifs de 17,9 % et 7,5 %.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle de la DPAE à fin octobre 2020

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants) - 28,4 %

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants) - 27,5 %

Nombre de CDI (sur 12 mois glissants) - 20,1 %

Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants) - 17,7 %

Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants) - 32,0 %

Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants) 1 120 765

Évolution annuelle à fin septembre 2020

Effectifs salariés - 1,6 %

Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées) 4 773 676

Évolution annuelle du 2^e trimestre 2020

Assiette salariale - 4,0 %

Source : Urssaf - Acoiss

Chiffre clé

93 300 emplois ont été détruits durant neuf mois en Ile-de-France.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

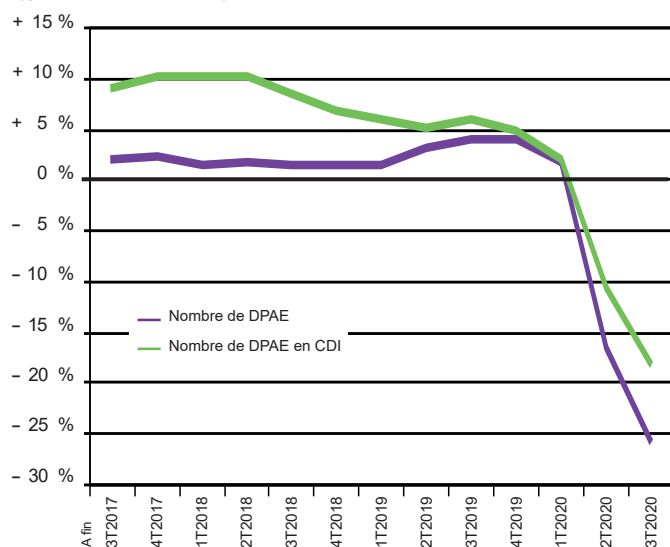
Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2020, elle a collecté 108 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Les DPAE affichent un repli conséquent

À fin octobre, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en diminution de 28,4 % sur un an. Les CDD de moins d'un mois baissent de 32,0 %. Le repli est moins important pour les CDI (- 20,1 %) et les CDD de plus d'un mois (- 17,7 %). Ce recul relativement modéré au regard de la situation est en effet amorti par la forte hausse observée durant la fin de l'année 2019 et les deux premiers mois de 2020, avant les fortes chutes constatées entre les mois de mars et octobre.

Sur le seul mois d'octobre, les DPAE hors intérim sont en recul de 30,3 % par rapport à octobre 2019. Cette baisse touche surtout les CDD de moins d'un mois (- 36,1 %) alors que la diminution est moins importante sur les CDI (- 23,8 %) et surtout sur les CDD de plus d'un mois (- 5,6 %). Il convient par ailleurs de relativiser la forte baisse des CDI, car l'année 2019 avait été une année record.

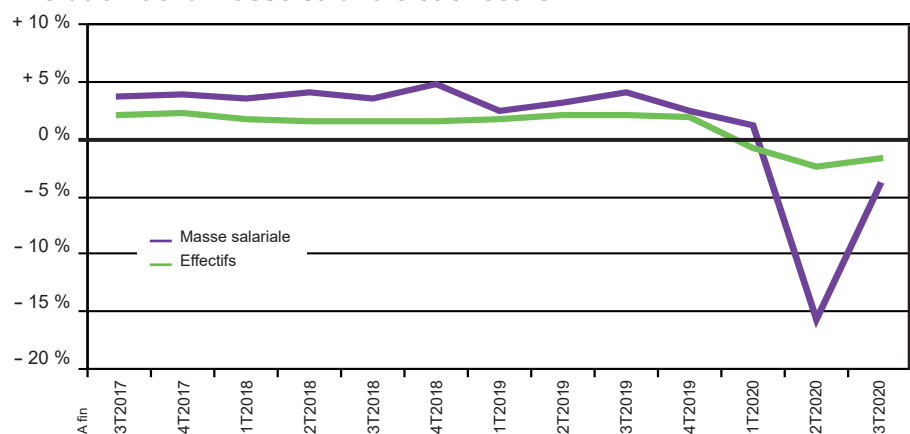
Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Source : Urssaf - Acooss

AVERTISSEMENT. Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 316 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Évolution de la masse salariale et effectifs



Source : Urssaf - Acooss